

# Dépôt Fisca UBS. Prévoyance et placement.

Désirez-vous optimiser votre situation financière, afin de conserver à la retraite votre niveau de vie actuel, faire des économies d'impôts année après année et en même temps profiter des perspectives de rendement des titres supérieures à long terme? Alors l'épargne-prévoyance fiscalement privilégiée dans le cadre du pilier 3a avec le dépôt Fisca UBS est exactement ce qu'il vous faut.

Les fonds de placement UBS Vitainvest permettent de compléter le compte Fisca UBS et sont conservés gratuitement pour vous dans le dépôt Fisca UBS. A l'inverse des solutions habituelles dans le cadre du pilier 3a, les placements en fonds UBS Vitainvest ne sont soumis à aucune obligation de vente lorsque vous atteignez l'âge de la retraite AVS et vous pouvez les transférer dans votre dépôt de titres UBS.

## Les avantages du dépôt Fisca UBS

Le dépôt Fisca UBS s'adresse à toutes les personnes exerçant une activité lucrative soumise à l'AVS/AI.

- Vous profitez des perspectives de rendement supérieures à long terme qu'offrent les fonds de placement par rapport à un compte d'épargne.
- Aucune obligation de vente des fonds de placement UBS Vitainvest, par exemple à l'âge de la retraite AVS. Grâce à la durée de détention illimitée, l'horizon de placement reste ouvert.
- Dans le cadre du pilier 3a, vous pouvez à tout moment acheter ou vendre des fonds de placement UBS Vitainvest sans frais ou modifier votre stratégie de placement.
- Vous ne payez aucune commission d'émission.
- Le relevé de fortune annuel vous donne une vision claire et précise de votre situation.
- La gestion du dépôt et le relevé de fortune sont gratuits dans le cadre du pilier 3a.

L'apport annuel maximal légal dans le pilier 3a est fixé à 6566 francs pour les épargnants affiliés à une caisse de pension LPP et à 20% du revenu du travail, mais au maximum 32 832 francs, pour les épargnants sans caisse de pension LPP.

## Comment économiser des impôts avec le dépôt Fisca UBS

- Le montant du versement annuel sur le compte Fisca UBS peut être déduit du revenu imposable. Vous réduisez ainsi le montant de votre impôt sur le revenu.

- Votre avoir de prévoyance est exonéré d'impôt sur la fortune.
- Le produit des titres est exonéré de l'impôt anticipé et de l'impôt sur le revenu.
- A l'échéance, l'avoir de prévoyance est imposé à un taux réduit séparément des autres revenus.

## Perspectives de rendement supérieures avec les fonds de placement UBS Vitainvest

Par rapport aux placements en compte, les placements en fonds UBS Vitainvest sont soumis à des fluctuations de cours qui s'accroissent parallèlement à l'augmentation de la part d'actions et de monnaies étrangères. Vous pouvez profiter des gains de change, mais devrez également pouvoir supporter les pertes de change éventuelles. Nous vous recommandons, par conséquent, de prévoir une durée de placement longue. Vous investissez selon votre stratégie de placement personnelle dans un ou plusieurs des quatre fonds de placement, qui se distinguent essentiellement par leur part d'actions.

## Compositions des fonds de placement UBS Vitainvest (situation: 31 octobre 2008)

	UBS Vita- invest 12	UBS Vita- invest 25	UBS Vita- invest 40	UBS Vita- invest 50
Obligations en CHF	76%	61%	45%	40%
Obligations étrangères	5%	7%	8%	8%
Actions suisses	6%	14%	20%	25%
Actions étrangères	6%	11%	20%	21%
Immobilier suisse	4%	4%	4%	4%
Immobilier étranger	3%	3%	3%	2%

### UBS (CH) Vitainvest 12, n° de valeur 2 247 644

UBS (CH) Vitainvest 12 investit avec une certaine retenue dans les actions et les monnaies étrangères. La part d'actions doit être comprise entre 7% et 17%. L'objectif de placement consiste à optimiser les rendements provenant des intérêts et des bénéfices de cours tout en maintenant une évolution du cours aussi régulière que possible.

### UBS (CH) Vitainvest 25, n° de valeur 2 247 646

UBS (CH) Vitainvest 25 investit davantage dans les actions et les monnaies étrangères. La part d'actions doit être comprise entre 20% et 30%. En exploitant les bénéfices de cours, UBS (CH) Vitainvest 25 mise plus sur la croissance du capital qu'UBS (CH) Vitainvest 12, ce qui implique des variations de cours plus importantes.

### **UBS (CH) Vitainvest 40, n° de valeur 2 247 648**

UBS (CH) Vitainvest 40 a pour objectif d'exploiter de manière optimale le potentiel de hausse des cours des marchés. La part d'actions doit être comprise entre 35% et 45%. Les variations de cours étant plus importantes que celles d'UBS (CH) Vitainvest 25, nous recommandons UBS (CH) Vitainvest 40 aux investisseurs misant sur le long terme.

### **UBS (CH) Vitainvest 50, n° de valeur 2 247 650**

UBS (CH) Vitainvest 50 exploite pleinement les possibilités de placement offertes par la loi. La part d'actions doit être comprise entre 40% et 50%. UBS (CH) Vitainvest 50 s'adresse aux investisseurs privilégiant le très long terme et pouvant accepter de fortes variations de cours.

### **Le concept multi-manager**

Dans le cadre du concept multi-manager, la gestion de vos placements en fonds UBS Vitainvest est assurée par UBS Global Asset Management et par d'autres établissements de gestion de fortune de premier ordre dans le monde entier. Il en résulte une répartition optimale entre plusieurs gérants de fortune.

### **Informations actuelles**

Chaque jour, vous pouvez consulter **l'évolution des cours**:

- dans la rubrique économique des plus grands quotidiens;
- sur Internet à l'adresse [www.ubs.com/quotes](http://www.ubs.com/quotes) → Fonds de placement → Prévoyance UBS.

Vous trouverez des données actualisées mensuellement sur **l'évolution de la performance** des fonds de placement UBS Vitainvest sur Internet à l'adresse [www.ubs.com/quotes](http://www.ubs.com/quotes) → Fonds de placement → Prévoyance UBS, ainsi sur [www.ubs.com/fundgate](http://www.ubs.com/fundgate) → Suisse.

### **Placements avec un ordre permanent**

Nous vous recommandons d'acquérir des fonds de placement UBS Vitainvest au moyen d'un ordre permanent pour les raisons suivantes:

- Avec l'ordre permanent, vous définissez une fois pour toutes vos instructions de placement.
- Vos versements sur le compte Fisca UBS sont automatiquement investis dans les fonds de placement UBS Vitainvest de votre choix.
- En effectuant des versements réguliers, vous obtenez un prix moyen.

UBS SA  
Case postale  
8098 Zurich

[www.ubs.com/fisca](http://www.ubs.com/fisca)

### **Vos avantages en bref**

- Avec les placements en fonds UBS Vitainvest, vous profitez d'un potentiel de rendement plus élevé à long terme.
- Aucune obligation de vente, par exemple à l'âge de la retraite AVS. Vous pouvez faire transférer sans frais vos fonds de placement UBS Vitainvest dans votre dépôt de titres UBS.
- L'horizon de placement est ouvert et vous déterminez vous-même le moment idéal de vendre les fonds de placement.
- Dans le cadre du pilier 3a, vous pouvez à tout moment acheter ou vendre sans frais des fonds de placements UBS Vitainvest et vous ne payez, en outre, aucune commission d'émission.
- La gestion du dépôt est gratuite dans le cadre du pilier 3a.
- Vous restez libre et flexible, car vous décidez du montant de vos versements et de la stratégie de placement.
- Vous pouvez déduire votre mise de fonds annuelle sur le compte Fisca UBS de votre revenu imposable et réaliser ainsi des économies d'impôts.

### **La gamme de produits Fisca UBS**

Dans le cadre de la prévoyance liée (pilier 3a), UBS vous propose une offre complète:

**Compte Fisca UBS:** prévoyance et économies d'impôts.

**Dépôt Fisca UBS:** prévoyance, économies d'impôts et placement.

**Fiscalife UBS:** prévoyance, économies d'impôts et couverture d'assurance.

Consultez-nous, afin que nous puissions déterminer ensemble quelle est pour vous la combinaison de prévoyance optimale. Nous sommes à vos côtés pour assurer votre avenir financier.

### **Avez-vous encore des questions?**

Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse [www.ubs.com/fisca](http://www.ubs.com/fisca) ou auprès de votre conseiller UBS.

Cette publication a été établie à titre purement informatif et ne constitue en aucun cas une proposition, une offre ou une incitation. Sauf indication contraire, les chiffres et informations figurant dans la présente publication se rapportent à la situation au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Veuillez noter qu'UBS SA se réserve le droit de modifier ses prestations, ses produits et ses prix à tout moment et sans préavis. Certains produits et services font l'objet de restrictions juridiques et ne peuvent donc être offerts sans limitation au niveau international.